

10532 - Soucis et inquiétude à la suite d'une liaison coupable

question

Je me trouve présentement dans un état affectif très difficile et je ne pense qu'à la mort. Je suis incapable de réfléchir sur mon avenir ou sur une chose autre que la mort. Pourtant, je ne veux pas mourir maintenant et j'espère qu'Allah le Puissant, le Clément me pardonne les péchés que j'ai commis.

Le problème est que j'ai eu une liaison très étroite avec une femme au cours des mois passés. Au début, je n'avais la moindre intention d'entretenir une relation interdite avec elle. Ce qui m'a poussé à me rapprocher d'elle est que je voulais la convaincre de ne pas se tuer quand je me suis aperçu qu'elle était persuadée de la nécessité de se suicider. Elle prenait des médicaments à une forte dose et je m'employais à la convaincre et à l'orienter afin qu'elle évite de commettre une désobéissance (le suicide) ; je voulais l'empêcher d'aller en enfer. Mais ce qui s'est passé c'est que les choses ont évolué progressivement pour donner lieu à cette relation établie entre nous ... nous n'avons jamais eu de rapports intimes et tel n'avait jamais été mon intention, la dame étant mariée... Le problème est qu'elle prétend que je me suis couché avec elle une fois. Je ne crois pas ce qu'elle raconte car je ne m'étais pas déshabillé. C'est elle qui était à moitié nue. J'ai peur d'avoir commis une désobéissance, même si je ne suis pas couché avec elle. Mais, si comme elle le prétend, je l'ai fait, je suis foutu !

Je ne la crois pas puisque j'ai constaté qu'elle ne me voulait aucun bien et que l'affaire du suicide n'était qu'un prétexte pour se rapprocher de moi. Je suis très angoissé maintenant. Je ne peux ni m'endormir ni faire quoi que ce soit. Je regrette ce qui s'est passé et prie Allah de me pardonner. Tout ce que je voulais faire était de sauver une âme de l'enfer. Cependant, je crains avoir détruit la mienne.

la réponse favorite

Premièrement, ô jeune, vous devez vous repentir envers Allah pour avoir noué une amitié avec cette femme-là. Car vous êtes tombé dans la désobéissance en raison du laxisme dont vous avez fait preuve à travers vos relations et tête-à-tête avec cette femme. Ceci est une désobéissance envers Allah qui peut attirer son châtement. Voir pour son importance les questions n° [1114](#) et [9465](#) .

Deuxièmement, mettez fin immédiatement à toute relation vous liant à cette femme ou à toute autre. Car ces relations finissent par vous pousser vers une liaison coupable ou une autre forme de jouissance interdite – à Allah ne plaise ! – Il est vrai que les relations peuvent commencer dans la chasteté, mais Satan circule dans l’homme comme son sang. Sachez que le fait de rester en tête-à-tête avec une femme étrangère ne peut jamais être appelé relation chaste.

Maintenant, vous devez vous empresser à vous repentir sincèrement devant Allah. Cela passe par le regret de ce qui s’est passé, la rupture immédiate de cette relation et la décision de ne plus nouer une liaison interdite. Cette mauvaise femme tente de vous faire croire que vous avez eu des rapports intimes avec elle afin d’en faire un moyen de répéter ces rapports plusieurs fois. A supposer qu’elle ait raison et que vous ayez fait l’amour avec elle, ne laissez pas Satan exploiter cette occasion pour vous pousser à désespérer de la miséricorde divine, de sorte à sous-estimer d’autres liaisons coupables et de les perpétuer sur la base de l’idée que le repentir est devenu difficile. Satan tient beaucoup à vous inculquer ce sentiment, mais la miséricorde divine est ample. Empressez-vous à vous repentir car Allah le Très Haut a dit : **«Dis: Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d' Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c' est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux. »** (Coran , 39 : 53). Allah le Puissant et Majestueux pardonne à toute personne qui se repent sincèrement. A ce propos, le Très Haut dit : **«et le châtement lui sera doublé, au Jour de la Résurrection, et il y demeurera éternellement couvert d' ignominie; sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre; ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux;»** (Coran, 25 : 69-70).

D'après Abd Allah ibn Massoud, un homme embrassa une femme puis alla le dire au Prophète (bénédictio et salut soient sur lui). Puis il fut révélé à celui-ci : « **Les bonnes œuvres dissipent les mauvaises..** » (Coran, 11 :114). L'homme dit : ô Messager d'Allah, est-ce que ceci me concerne personnellement ? – « **Il concerne tout membre de ma communauté qui l'aura appliqué** » Dit le Prophète. Une autre version dit : « **Un homme fit avec une femme des choses en deçà de l'acte charnel.** » (rapporté par Mouslim, le repentir, 4964).

Multipliez les bonnes actions notamment la prière et la demande de pardon. Cherchez une compagnie pieuse pour la substituer à cette liaison interdite ou suspecte. Sachez que la porte du repentir est ouverte jusqu'à ce que le soleil se lève au couchant, et qu'Allah accepte le repentir du fidèle tant qu'il ne sera pas en agonie.

Vous devez enfin vous engager dans la voie légale qui vous permettra de vous préserver avec la permission d'Allah. C'est-à-dire le mariage qui vous empêchera de tomber dans l'interdit. Puisse Allah nous assister à faire ce qu'Il aime et agrée. Puisse Allah bénir notre Prophète Muhammad.